Zeitschrift: Vox Romanica
Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum
Band: 44 (1985)

Artikel: Le "patois de Paris" et l'histoire du français
Autor: Wüest, Jakob
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-34620

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le «patois de Paris» et l'histoire du français

0. Introduction

> «C'est un phénomène inattendu que l'existence dans la banlieue de Paris d'un patois à côté de la langue française.» (Rosset)

Dans le premier article que j'ai eu l'occasion de publier dans cette revue, et qui traitait de *Sprachgrenzen im Poitou* (*VRom.* 28 [1969], 14–58), j'ai inclus parmi les limites linguistiques qui traversent le Poitou celle des formes de la 3e personne du pluriel accentuées sur la finale. En poitevin et en saintongeais, les terminaisons de la 3e personne du pluriel sont en effet d'ordinaire *[ã]* au présent de l'indicatif et du subjonctif, et *[yã]* à l'imparfait et au conditionnel[1]. Il s'agit là de formes refaites d'après les deux autres personnes du pluriel, ce qui a pour conséquence de régulariser le paradigme, en opposant nettement les formes du singulier aux formes du pluriel.

Pourtant, je me rappelle que j'étais frappé, en préparant l'article mentionné, par la répartition assez bizarre des formes accentuées sur la finale. La carte 211 *commencent* de l'*ALF* les atteste ainsi, outre dans le Sud-Ouest, dans le Centre, dans l'Est et même dans un petit îlot manceau, dans l'Ouest[2]. A l'imparfait et au conditionnel, cette zone s'élargit encore un peu si l'on tient compte non seulement des formes en *[yã]* (et en *[yõ]*), typiquement poitevines, mais aussi des formes en *[ẽ]*, fort répandues[3].

La carte qui accompagne cet article montre que la région parisienne, de même que le val de Loire, forment des «poches» à l'intérieur de la zone des formes avec déplacement de l'accent sur la finale. En même temps, on constate que leur zone manque de contours précis, comme cela est caractéristique pour une limite linguistique qui se disloque sous la pression de la langue standard. En bonne méthode, il aurait fallu en conclure que la zone était autrefois plus cohérente et englobait aussi la région parisienne. Mais comment concilier cette interprétation des cartes avec le fait que le fran-

[1] Cf. notamment, parmi les monographies les plus récentes, François de la Chaussée, *Les parlers du Centre-Ouest de la Vendée*, Paris 1966, p. 207 ss.; Raymond Doussinet, *Grammaire saintongeaise*, La Rochelle 1971, p. 163 ss.; Pierre Rézeau, *Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant*, Paris 1976, p. 92 ss.

[2] Je suppose que cet îlot manceau m'avait échappé à l'époque. Curieusement, Carl Theodor Gossen, «Zum Thema *Sprachgrenzen im Poitou*». *VRom.* 28 (1969), 59–71, qui a critiqué quelques oublis de ce type dans mon article, ne mentionne pas ce dernier.

[3] Pour établir la carte qui accompagne cet article, j'ai finalement retenu les cartes 1064 *portent* et 401 *devaient* de l'*ALF*. J'aurais également pu me servir, d'une part, des cartes 311 *commencent*, 574 *finissent*, 679 *habitent* et, de l'autre, des cartes 10 *ils s'agenouilleraient* et 513 *étaient*. Ces dernières présentent cependant quelques complications indépendantes de notre problème.

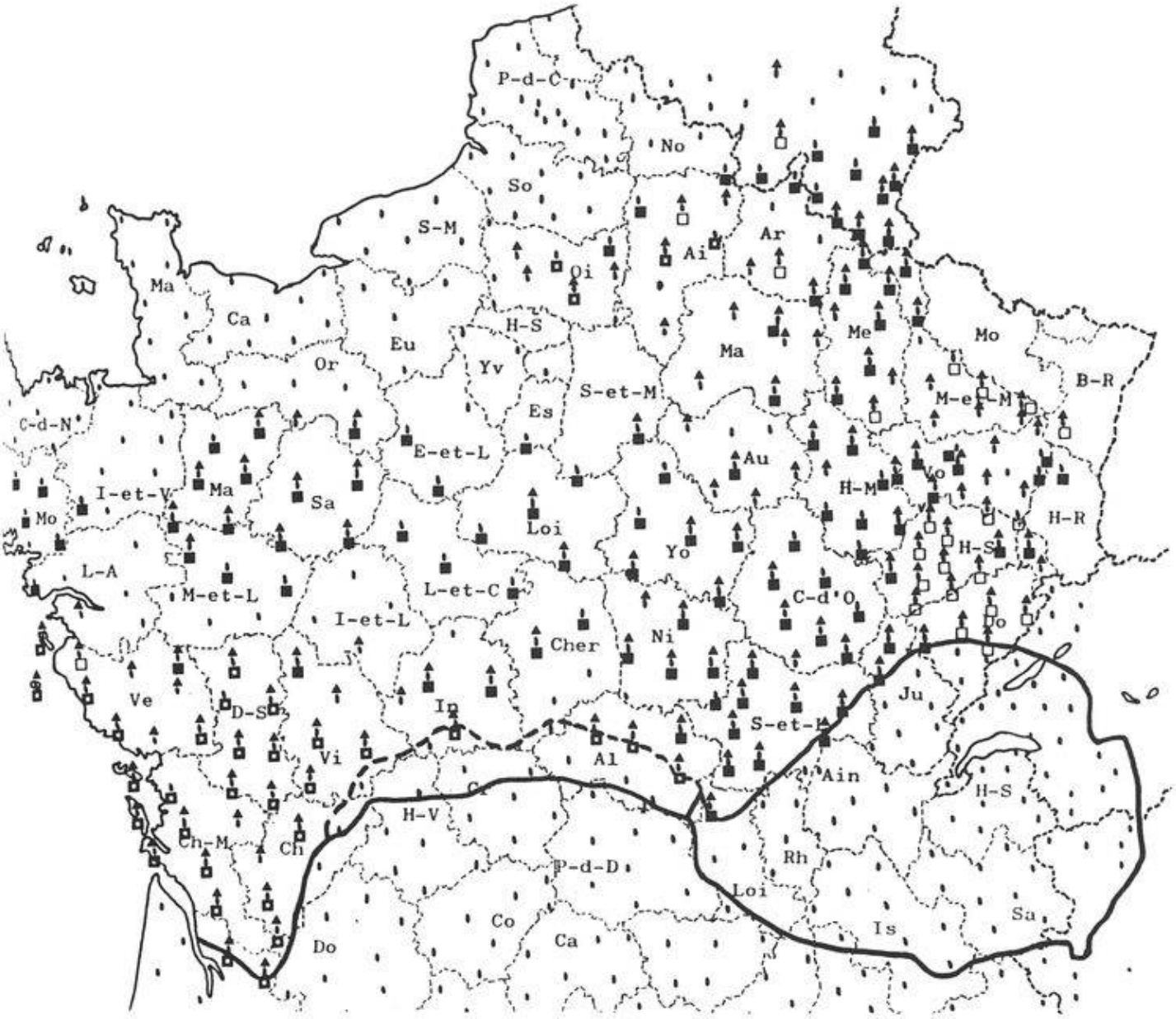

——— - - - Limites de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal

ALF 1064 *ils portent*

▲ Formes en *[ã]* et en *[õ]*

ALF 401 *ils devaient*

■ Formes en *[ẽ]*

△ Formes en *[yã]* et *[yõ]*

□ Autres formes accentuées sur la finale

çais standard, d'origine parisienne, n'ait jamais connu des 3e personnes accentuées sur la finale? Les textes médiévaux attestent ces formes de façon très sporadique dès le XIIe siècle, sauf au présent de l'indicatif, où leur apparition est plus tardive, mais surtout dans l'Est, et parfois aussi dans l'Ouest[4]. En ce qui concerne la région parisienne, Pierre Fouché est formel: «Ces formes ont toujours été inconnues dans l'Ile-de-France et en Normandie[5].»

Je n'ai trouvé l'explication de ce mystère que le jour où j'ai commencé à m'intéresser à la *littérature poissarde,* littérature qui est censée reproduire la langue parlée par le peuple de Paris et de sa banlieue au XVIIIe siècle. En vérité, cette littérature ne connaît qu'un seul type de formes à la 3e personne du pluriel, celui refait d'après les deux autres personnes.

Depuis lors, j'ai voulu m'occuper un jour de cette littérature curieuse. Je suis très heureux que le 65e anniversaire de mon cher collègue Heinrich Schmid, qui a fortement contribué à maintenir parmi les romanistes zurichois la tradition de la géographie linguistique, me donne l'occasion de réaliser ce projet.

1. Les témoignages sur l'ancien dialecte de Paris

1.1. Les sources littéraires

L'apparition d'une littérature en «patois de Paris» ne doit pas être séparée du développement parallèle d'une littérature patoise dans plusieurs autres régions du domaine d'oïl[6]. En vérité, Paris est même légèrement en retrait par rapport à la province. D'après les recherches bibliographiques de Charles Nisard[7], les débuts d'une littérature en «patois de Paris» se situent vers le milieu du XVIIe siècle, au moment où fleurit un autre genre qui ne respecte pas les contraintes du style noble, le burlesque[8]. Politique-

[4] Cf. en dernier lieu NELLY ANDRIEUX/EMMANUÈLE BAUMGARTNER, *Manuel du français du moyen âge, 3. Systèmes morphologiques de l'ancien français, A. Le verbe,* Bordeaux 1983, p. 70–72.

[5] PIERRE FOUCHÉ, *Le verbe français. Etude morphologique,* Paris [2]1967 (*Tradition de l'humanisme* 4), p. 11.

[6] L'unique synthèse est celle de MAURICE PIRON, «Les littératures dialectales du domaine d'oïl», in: *Encyclopédie de la Pléïade. Histoire des littératures,* sous la direction de RAYMOND QUENEAU, vol. III, Paris 1958, p. 1414-1459. – Parmi les publications plus récentes, on notera en particulier LOUIS-FERNAND FLUTRE, *Le moyen picard* d'après les textes littéraires du temps (1560–1660), Paris 1970, et BEAT HERMANN, *Zur Sprachgeschichte des Burgunds und der Freigrafschaft,* Diss. Zürich 1981.

[7] CHARLES NISARD, *Etude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue,* Paris 1872. – Cet ouvrage reste indispensable pour sa partie bibliographique, bien que l'étude philologique qui l'accompagne soit, comme le dit FRÉDÉRIC DELOFFRE (*Agréables Conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps* [1649–1651], édition critique par F. D., Paris 1961, p. 11), «très médiocre, même pour l'époque».

[8] Comme le montrent les relevés statistiques de HENRI-JEAN MARTIN, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle* (1598–1701), 2 vol., Genève 1969 (*Histoire et civilisation du livre* 3), vol. II, p. 819 et 1075, la poésie burlesque n'a connu de succès que durant une période assez limitée vers le milieu du siècle.

ment, c'est l'époque de la Fronde, et l'ouvrage le plus important de cette première période est une série de *Mazarinades,* c'est-à-dire d'ouvrages polémiques dirigés contre le cardinal, publiées sous le titre *Agréables Conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*[9].

Théodore Rosset a fait de ces textes la source principale de sa thèse de 1911 sur *Les origines de la prononciation moderne.* Malheureusement, l'édition des *Conférences* qui accompagne son étude est assez médiocre. Elle a été remplacée avantageusement par l'édition critique de Frédéric Deloffre *(op. cit.),* qui comporte aussi une étude morphologique et un excellent glossaire.

Entre cette première période de la littérature patoise parisienne et la seconde période au XVIIIe siècle, il y a un intervalle de près de 80 ans. C'est également un ouvrage polémique, dirigé cette fois-ci contre les Jésuites, qui ouvre la seconde période: ce sont les *Sarcelles* ou *Sarcelades* de Nicolas Jouin, dont les deux premières sont parues en 1730 (cf. Nisard, *op. cit.,* p. 363). Mais l'auteur le plus important et le plus influent de cette seconde période fut Jean-Joseph Vadé, né en 1719 à Ham en Picardie et mort en 1757 à Paris. Il était le maître incontesté du *genre poissard*[10], qui met en scène le menu peuple de la capitale, un menu peuple qui aime fort les «engueulades». Si Vadé est aujourd'hui presque oublié[11], Nisard pouvait encore dire de lui:

> Qui ne connaît Vadé et ses écrits poissards? quelques délicats qui font profession (et le plus souvent ils ne s'y trompent guère) de dédaigner et de fuir ce que la foule prise et recherche (*op. cit.,* p. 386).

Parmi les œuvres poissardes de Vadé, il faut citer *La Pipe cassée, poème épi-tragi-poissardi-héroï-comique,* les *Bouquets poissards,* les *Lettres de la Grenouillère* (en prose), *Jérôme et Fanchonnette,* pastorale jouée à l'Opéra-Comique, etc. D'ailleurs, il n'a pas seulement laissé des œuvres poissardes. Même dans *La pipe cassée,* peut-être sa

[9] Seules les six premières des dix *Conférences* semblent dues au même auteur, qui a des raisons évidentes de rester anonyme. – THÉODORE ROSSET, *Les orignes de la prononciation moderne* étudiées au XVIIe siècle d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne, Paris 1911, p. 44ss., a voulu les attribuer à Charles Sorel, mais DELOFFRE, *op. cit.,* p. 17ss., a montré qu'il y a de meilleures raisons de les attribuer à L. Richer, l'auteur d'un *Ovide bouffon.*

[10] L'adjectif *poissard(e),* employé par Vadé lui-même dans *La Pipe cassée* I 78, appartient à la famille de *poix* et vient plus directement soit de *poissard* dans l'acception ancienne de 'voleur' (dont les doigts se collent aux objets comme de la poix), soit de *poissarde* dans l'acception vieillie de 'marchande de poisson' (par confusion étymologique avec *poisson*), cf. *FEW* 8. 620b, et G Robert, s.v.

[11] De fait, les études sur Vadé et ses imitateurs sont peu nombreuses. FERDINAND BRUNOT, *Histoire de la langue française* des origines à nos jours, vol. 1-, Paris 1905-, ²1966-, consacre au style poissard deux pages dans le tome VI/2, p. 1213-1215 (rédigé par ALEXIS FRANÇOIS) et une douzaine de pages dans le tome X/1, p. 259-270. Nous devons en outre à ÅKE GRAFSTRÖM deux études lexicologiques: «En lisant *Le Paquet de mouchoirs,* texte anonyme de 1750», in: *Mélanges de langues et de littératures romanes offerts à Carl Theodor Gossen,* Bern-Liège 1976, vol. I, p. 297-315, et «Remarques sur quelques textes de Vadé», in: *Festschrift Kurt Baldinger zum 60. Geburtstag,* Tübingen 1979, p. 612-628. On peut encore signaler deux thèses littéraires relativement anciennes: MAX MÜLLER, *Jean-Joseph Vadé (1719-1757) und das Vaudeville,* Greifswald 1911, et A. P. MOORE, *The Genre Poissard and the French Stage of the Eighteenth Century,* New York 1935.

première œuvre poissarde, seuls les dialogues des six personnages, à l'exclusion du récit, sont en style poissard.

L'œuvre de Vadé a trouvé de nombreux imitateurs jusqu'à l'époque de la Révolution (cf. Nisard, *op. cit.*, p. 397ss.). Puis, le déclin progressif de l'ancien dialecte de Paris et de sa banlieue a entraîné inévitablement la mort de cette littérature. En effet, dès la seconde moitié du XIXe siècle, ce dialecte avait pratiquement disparu[12]. En 1872, Nisard donne l'aperçu suivant de son état:

> Il faut d'abord être et demeurer bien persuadé que ce patois n'existe plus. Paris l'a entièrement oublié, et le peu d'endroits de cette ville où il a tenu le plus longtemps, comme les halles, les marchés, les ports et peut-être un ou deux faubourgs, en ont à peine conservé quelques formes. Si la banlieue en a gardé davantage, c'est si peu de chose qu'il n'y a pas là de quoi suffire à une restitution, même partielle, de ce bizarre langage (*op. cit.*, p. 123).

1.2. La valeur de ce témoignage

Et si ce «patois de Paris» n'était que la mystification de quelques littérateurs? C'est d'ailleurs bien ce que croyait Ferdinand Brunot:

> Le poissard ne se confond avec le patois d'aucun pays [...]. Le langage des personnages qu'on met en scène manque totalement d'authenticité. C'est de l'article de Paris, fabriqué de toutes pièces avec des éléments toujours pareils, des *j'ons*, des *j'avions*, et quelques mots assez peu variés (*op. cit.*, vol. X/1, p. 269).

D'ailleurs, le premier auteur qui s'est penché sur la question, Charles Nisard, n'avait-il pas remarqué lui aussi:

> Ce langage que j'appelle patois, pour être bref, ne mérite guère ce nom, pris surtout dans le sens de dialecte; il n'en a ni l'unité, ni l'originalité, ni les règles; c'est une marqueterie où les diverses pièces qui la composent sont si pressées, qu'on ne distingue pas toujours nettement le fond sur lequel elles sont ajustées. Il met largement à contribution le bourguignon, le normand et le picard anciens et modernes, et quelquefois le wallon (*op. cit.*, p. 128).

Mais il y a d'autres passages où Nisard est bien obligé d'admettre lui-même l'existence d'un patois authentique. Ainsi lit-on à la page suivante:

> En un mot, ce patois, puisque patois il y a, est l'inconséquence et le dérèglement mêmes [C'est le contraire de ce que lui reproche Brunot!]. Vadé, Coustellier, Boudin et Jouin sont, selon moi, ceux qui le peignent avec le plus de fidélité, quoique chacun avec des nuances (*op. cit.*, p. 129).

Même Théodore Rosset, pourtant hostile aux thèses de Nisard, considère l'utilisation du patois dans ce genre de textes comme «un artifice littéraire»: «Ces patois sont une

[12] Le dernier et en même temps le seul qui ait pu étudier les dialectes réellement parlés de la région parisienne est ÉMILE AGNEL, *Observations sur la prononciation et le langage rustique des environs de Paris*, Paris 1855.

variété de langue burlesque et la variété la plus burlesque» (*op. cit.*, p. 5). De fait, il vaut mieux rester prudent. Il se peut bien qu'un auteur abuse d'un travers du langage populaire pour produire un effet comique, comme cela n'est que trop évident dans le passage suivant des *Agréables Conférences:*

> ... y di sdity [= ce dit-il] qu'un cou sditi, parcy [= perça] sditi, un Courounay Souisse, & sditi pu de trante de cé soudar, & si sdity, si la boule n'eut rebondi sur le tambourin du tambourineux, y l'eust, sditi, tué toute la Compagnie (I 63-67)[13].

Mais, comme l'auteur est toujours un lettré, il lui arrivera aussi de se laisser influencer par le français littéraire, ce qui est surtout vrai pour la syntaxe (cf. 3.1.3.).

Cependant, il n'y a pas de doute pour moi que le fonds linguistique de nos textes est authentique. En effet, nous disposons encore de deux autres séries d'indices pour reconstruire l'ancien dialecte parisien. Il y a d'abord les nombreux témoignages des grammairiens des XVIe et XVIIe siècles sur la prononciation du peuple de Paris. Ces témoignages ont été recueillis par Charles Thurot[14], puis confrontés par Théodore Rosset avec les graphies des *Agréables Conférences.* Voici la conclusion de ce dernier:

> De cette confrontation minutieuse des témoignages grammaticaux et des renseignements phonétiques fournis par les *Conférences,* il semble légitime de conclure qu'il existait, au milieu du XVIIe siècle, à Paris et dans la banlieue parisienne, une prononciation populaire opposée à la prononciation que les grammairiens mettaient en règle et qui devenait peu à peu le bel usage. Les grammairiens et l'auteur des *Conférences* sont d'accord sur tous les traits qui caractérisent ce langage populaire ... (*op. cit.*, p. 364).

A cela, on doit ajouter les données de la dialectologie et de la géographie linguistique. Comme nous le verrons par la suite, il n'est pas rare que l'*ALF* ou même le récent *ALIFO*[15] attestent la survivance de certaines formes de l'ancien dialecte de Paris dans les environs immédiats de la capitale. Et même si ce n'est plus le cas, comme dans l'exemple évoqué au début de cet article, des considérations géolinguistiques peuvent nous aider à reconstruire les formes autrefois utilisées à Paris. Comme tous ces témoignages sont largement concordants, il y a effectivement lieu de parler d'un «patois de Paris» et, si je mets cette appellation entre guillemets, ce n'est que parce que je n'aime pas trop le mot «patois».

2. Les principaux traits de l'ancien dialecte de Paris

Le principal but de cet article sera ainsi de montrer quelles conclusions découlent de l'existence de ce dialecte pour l'histoire du français. Mais, d'abord, nous devons

[13] Dans cet article, les *Agréables Conférences* seront toujours citées d'après l'édition DELOFFRE, *op. cit.*

[14] CHARLES THUROT, *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle* d'après le témoignage des grammairiens, 2 vol. et un index, Paris 1883.

[15] MARIE-ROSE SIMONI-AUREMBOU, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ile-de-France et de l'Orléanais,* vol. 1-, Paris 1973-.

présenter une brève esquisse des principaux traits de ce langage. Ce faisant, je laisserai de côté le vocabulaire dont l'étude aurait besoin à elle seule de tout un article. Ma présentation s'appuiera sur l'analyse de deux textes, les *Agréables Conférences,* déjà étudiées par Rosset et par Deloffre, et *La Pipe cassée* de Jean-Joseph Vadé[16].

Nous verrons d'ailleurs que le témoignage des deux textes n'est pas toujours concordant, et que Vadé semble ignorer une série de particularités qu'attestent les *Agréables Conférences.* Cela peut s'expliquer par deux raisons:

1) L'auteur des *Agréables Conférences* utilise un système de transciption plus «phonétique», moins influencé par l'orthographe «officielle» que les auteurs du XVIIIe siècle. Du fait, les divergences sont plus nombreuses en phonétique qu'en morphologie.
2) Il y a presque un siècle qui s'est écoulé entre les deux textes, et ce siècle a été sans doute une période de déclin pour le dialecte parisien.

2.1. Le vocalisme

La graphie des *Agréables Conférences* se caractérise également par une certaine instabilité. On y trouve les confusions vocaliques les plus diverses, tandis que *La pipe cassée* n'atteste plus que les formes suivantes: *cheux* 'chez' III 208, *aveuq* 'avec' IV 57 et *enutile* 'inutile' IV 95. Il s'agit là de changements sporadiques fort difficiles à expliquer.

L'usage fréquent de *ou* à la place de *o* dans les *Conférences* (*counesson* 'connaissons' I 2, *propou* 'propos' I 6, *noute* 'notre' I 7, 10, etc.) est par contre en rapport avec la querelle des *ouïstes* et des *non-ouïstes* au XVIe siècle, querelle qui s'est soldée par l'introduction d'un certain nombre de *o* à la place de *ou* (cf. surtout Rosset, *op. cit.,* p. 67–83). Si l'auteur des *Conférences* maintient ici l'usage traditionnel, Vadé se conforme aux prescriptions des grammairiens.

2.1.1. La confusion A/E

Le problème de la confusion de *a* et *e* mérite qu'on s'y arrête plus longtemps. Dans ce cas, le témoignage de nos deux auteurs est largement concordant. L'usage de *a* pour *e* est surtout fréquent devant *r.* Voici, à titre d'exemple, l'ensemble des formes où ce changement s'observe dans la *Première Conférence: Piarot* 'Pierrot' passim, *S. Hubar* 'saint Hubert' 22, *farré* 'ferré' 48, *parcy* 'perça' 64, *farnestre* 'fenêtre' 69, *faste* 'fête' 89, *al* 'elle' 104, *saint Gearmin* 'saint Germain' 107, *brabi* 'brebis' 114, *offar* 'offert' 125, *vara* 'verra' 156, *prouvarbe* 'proverbe' 161.

[16] Je suis redevable à SYLVIE ROTH, qui a écrit son mémoire de licence sur ce texte. *La Pipe cassée* comprend quatre «chants», et entre le premier et le deuxième «chant» se trouve intercalée la *chanson de Manon Giroux* (abréviation: MG), qui sera reléguée à la fin de l'ouvrage dans certaines éditions tardives, ou même remplacée par une *Chanson en l'honneur de Mademoiselle Manon la Couturière.* Je citerai d'après l'édition du *Recueil des opéras-comiques...* (Paris 1755), la plus ancienne édition dont une photocopie ait été à ma disposition.

L'échange inverse de *e* pour *a* est nettement plus rare. Dans la *Première Conférence,* on le trouve dans l'exclamation *auserme* 'aux armes' 97, ainsi que dans deux mots particulièrement fréquents: *quer* 'car' 12, 17, 33, etc., et *guieble, guiebe* 'diable' 6, 9, 21, etc., le juron préféré des deux paysans.

Dans *La pipe cassée,* l'usage de *e* pour *a* est inconnu, tandis qu'on trouve de nouveau plusieurs exemples de *a* pour *e* (ou *ai*), surtout devant *r: vrament* 'vraiment' I 46, II 50, 51, *alle* 'elle' I 57, MG 5, 11, etc., *Guarnouillere* 'Grenouillère' MG 17, *marci* 'merci' II 35, *tu l'ame* 'aimes' II 37, *varse-nous* II 49, etc.

Ces phénomènes doivent être rapprochés de la prononciation caractéristique des deux *a* dans le français populaire parisien d'aujourd'hui. L'accent dit faubourien se caractérise en effet par une articulation très palatale du */ạ/* de *patte* et une articulation très vélaire du */ạ/* de *pâte*[17]. Il est vrai que cette opposition tend à faire place aujourd'hui à une seule réalisation centralisée, dont on sait d'ailleurs, grâce à l'enquête de Ruth Reichstein[18], qu'elle a d'abord fait son apparition dans les quartiers bourgeois de la capitale. Cette différenciation extrême du timbre des deux *a* n'a pas eu de conséquence pour l'opposition */ạ/~/ǫ/*, parce que ce */ǫ/* tendait à son tour à se centraliser[19], tandis que la palatalisation du /ạ/ a produit un rapprochement dangereux entre */ạ/* et */ẹ/*. Denise François (*op. cit.,* p. 646) parle d'une «non-étanchéité phonique [...] entre */A/* et */E/*».

Ce phénomène doit remonter fort haut, car Ronsard avait déjà remarqué au XVIe siècle que «E est fort voisine de la lettre A, voire tel que souvent sans i penser nous les confondons naturellement» (cité d'après Rosset, *op. cit.,* p. 85). C'est surtout devant *r* qu'il y avait effectivement des confusions entre *a* et *e,* qui ont même affecté le français écrit: *asperge* < ASPARAGU, *boulevard* < néerl. *bolwerc, cercueil,* qui remonte au même radical que *sarcophage, écharpe* < francique *skerpja,* etc.[20]. Il s'agit donc là d'un phénomène qui a une longue tradition à Paris, et qui est probablement aussi responsable des deux changements que nous allons étudier maintenant.

2.1.2. Le destin de la diphtongue oi

On sait que l'ancienne diphtongue *oi* < É[, Ę+Y, Q+Y est devenue d'abord *[wę],* ensuite *[wa].* Cette dernière réalisation doit être ancienne, car on trouve le graphème *oa* pour *oi* déjà dans les rôles de taille parisiens de 1292[21]. Cependant, *[wa]* ne s'est imposé

[17] Cf. DENISE FRANÇOIS, *Français parlé.* Analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région d'Argenteuil, 2 vol., Paris 1974, p. 177 et 273; FERNAND CARTON et al., *Les accents des Français,* Paris 1983, p. 84.

[18] RUTH REICHSTEIN, «Etude des variations sociales et géographiques des faits linguistiques», *Word* 16 (1960), 54-95.

[19] Cf. André MARTINET, «C'est jeuli, le Mareuc!», *RomPhil.* 11 (1958), 345-355, reproduit dans A. M., *Le français sans fard,* Paris 1969, p. 191-208.

[20] Cf. surtout MILDRED K. POPE, *From Latin to Modern French,* Manchester ²1952, p. 188.

[21] Cf. KARL MICHAËLSSON, «Quelques variantes notées dans la prononciation parisienne au temps de Philippe le Bel», in: *VIII congresso internazionale di studi romanzi, Atti,* vol. II/2, Firenze 1959, p. 287-297, surtout p. 290-292.

comme norme du français que vers la fin du XVIIIe siècle (cf. Thurot, *op. cit.*, vol. I, p. 352–363). Or, il est fort vraisemblable qu'il existe un rapport entre le changement *[wę]* > *[wa]* et l'instabilité de l'opposition */ạ/~/ę/*[22].

Malheureusement, les textes de Vadé ne sont d'aucune utilité pour élucider ce problème, car cet auteur écrit uniformément *oi (oy)*[23]. Dans les *Conférences,* ce graphème, ininterprétable du point de vue phonétique, alterne par contre avec des notations par lesquelles l'auteur essaie de reproduire la prononciation réelle, et celle-ci semble bien hésiter entre *[wę]* et *[wa]*. En effet, on trouve d'une part le graphème *ouay (ouai)* (*mouay* 'moi' I 5, III 53, etc., *Rouay* 'roi, sg.' I 34, 41, etc., *vouay* 'vois' I 99, II 74, etc.), et d'autre part le graphème *oua (oa)* (*Rouas* 'rois, pl.' I 89, 159, *doua, doa* 'doigt' II 136, etc., *boua, bouas* 'bois' II 204, V 178, etc.).

Jusqu'à la réforme orthographique de 1835, on écrivait pourtant aussi *oi,* conformément à l'évolution dans les parlers orientaux, là où la diphtongue issue de Ę[et Ę+Y[24] s'était réduite dans la prononciation parisienne à [ę], notamment dans les terminaisons de l'imparfait. Dans les *Conférences,* l'imparfait se termine normalement en *-et* ou *-ait* à la 3e personne du singulier, et en *-as* aux deux premières personnes du singulier (cf. Deloffre, *op. cit.,* p. 170/71), cette dernière graphie s'expliquant évidemment par la confusion de *a* avec *e.*

Il y a cependant encore d'autres mots dans ce texte où le remplacement de *oi* par *a* est plus difficile à interpréter. Je pense à des exemples comme *Bourgea, Bourgeas* 'bourgeois' I 36, 94, etc., *tras, tra* I 53, 55, etc., et surtout aux infinitifs en *-oir,* qui apparaissent tantôt sous la forme *-ar,* tantôt sous la forme *-ouar: avar* I 167, *avouar* IV 25, 49 et même *avoer* II 138; *char* VI 78 et *chouar* II 33, II 154, V 190; *var* IV 85, V 8 et *vouar* II 68, etc. En vérité, ce *a* provient-il de *[wa]* ou de *[ę]?*

Ce qui est sûr, c'est que les formes en *[ę]* devaient être autrefois plus fréquentes à Paris qu'aujourd'hui. Cela ressort notamment de l'étude des scriptae médiévales (cf. Michaëlsson, *loc. cit.*). De même, les *Conférences* attestent *may* et *tay* à côté de *mouay* et *touay* 'moi' et 'toi', ainsi que des formes du type *je crais* 'je crois' et *qu'il sait* 'qu'il soit', également admises par Vaugelas[25].

[22] En réalité, l'attraction entre les deux voyelles a également dû jouer un rôle, car *[wa]* se prononce souvent avec un *a* vélaire.

[23] *oi* peut aussi devenir *oij (oj, oig)* (*envoigé, envojé* I 21, 51, etc., *ojait* [d'*ouïr*] I 67, *poigé* 'payé' I 33, 50, etc.), graphème qui correspondrait d'après Rosset, *op. cit.,* p. 209/10, à une prononciation réelle, mais disparue.

[24] Le fait que *oi* n'aboutisse jamais à *[ę]* s'il provient de Ǫ + Y (seule exception: *connaître* < COGNOSCERE, refait d'après *naître*) a permis à Henry Gilius Schogt, *Les causes de la double issue de E fermé tonique libre en français,* Amsterdam 1960, surtout p. 103ss., d'établir que ce *[ę]* doit provenir directement de la diphthongue *ei* et non pas d'une réduction de *[wę].*

[25] Cf. Deloffre, *op. cit.,* p. 166 et 168. – L'enquête de l'*ALIFO* a révélé qu'il y a encore aujourd'hui des personnes nées dans les environs immédiats de Paris qui utilisent la prononciation *[wę],* de même que des formes en *[ę]* contraires à la norme (cf. Marie-Rose Aurembou, «Aspects phonétiques de l'atlas de l'Ile-de-France et de l'Orléanais: unité ou diversité?», in: *Les dialectes romans à la lumière des atlas régionaux,* Paris 1973, p. 378–396, surtout p. 383–387).

2.1.3. Le changement -ien > -ian

Un autre trait qui semble en rapport avec l'instabilité de l'opposition */ę/~/ạ/*, c'est le changement *-ien > -ian*. D'après Karl Michaëlsson[26], le graphème *-ian* pour *-ien* fait son apparition dans les textes parisiens à la même époque que le graphème *oa* pour *oi*. Mais, à l'encontre de *[wa]*, la prononciation *[yã]* n'a pas réussi à s'imposer[27]. A en juger d'après les documents médiévaux, cette dernière était autrefois assez répandue dans les dialectes du Centre, mais l'*ALF* ne l'atteste plus que pour l'Orléanais[28], où l'enquête de l'*ALIFO* ne semble pas avoir permis de la retrouver.

Quant à nos deux textes, les *Conférences* écrivent encore régulièrement *ian* (*cretian* I 25, III 127, etc., *Parisian* I 27, 44, etc., *comedian* I 51, etc.), graphisme qu'on cherche en vain dans *La pipe cassée*.

2.1.4. La concurrence de eau [o] et iau [yo]

Quant au destin de l'ancienne diphtongue *eau*, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà écrit ailleurs: «... l'*ALF* n'atteste des formes en */ọ/* que pour quelques points dispersés. La forme la plus fréquente est *[yo]*, qui doit remonter à la forme *iau* que la plupart des scriptae attestent à partir du XIIIe siècle. Elle s'explique par une dissimilation du premier segment, le seul segment encore susceptible d'une différenciation. Nous savons d'ailleurs que *iau* avait été jadis aussi la prononciation populaire de Paris. La différence entre *eau* et *iau* ne pouvait donc être dialectale; elle devait être sociolectale, *eau > o* étant la variante cultivée qui s'est imposée dans la langue littéraire, *iau > io* étant la variante populaire qui s'est conservée dans la plupart des dialectes»[29].

Si *[yo]* ne s'est pas imposé, sa résistance a pourtant été beaucoup plus tenace que celle de *[yã]*. Cette fois-ci, l'enquête de l'*ALIFO* a été tout à fait positive. Elle a même permis de retrouver quelques formes isolées en *[yo]* dans les départements de la banlieue parisienne (cf. Marie-Rose Aurembou, *op. cit.*, p. 387–392). De même, nos deux textes utilisent dans ce cas la graphie non conforme à la norme. Dans *La pipe cassée*, on relève ainsi les exemples: *cervieau* II 131, *vieau* II 132, *piautres* II 191 et *mantiau* III 121, mais aussi *beaux* IV 62.

2.2. Le consonantisme

2.2.1. Les palatalisations secondaires

Au début de ce siècle, la palatalisation de certaines consonnes, surtout */k/*, */g/*, */t/* et */d/*,

[26] Cf. Karl Michaëlsson, «Alternances -ien – -ian en ancien français; étude de chronologie», *SN* 7 (1934/35), 18–29.

[27] La seule exception est *fiente [fyãt]*, qui ne faisait évidemment pas partie du style noble.

[28] Cf. Carl Theodor Gossen, *Französische Skriptastudien*, Wien 1967 (*Österreichische Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Klasse, Sitzungsberichte* 253), p. 196–199.

[29] Jakob Wüest, *La dialectalisation de la Gallo-Romania*. Problèmes phonologiques, Berne 1979 (*Romanica Helvetica* 91), p. 297/98.

devant des voyelles palatales était chose courante à Paris et dans plusieurs autres régions[30]. A en juger d'après les graphies *guieres* 'guère' et *guiet* 'gué', qu'on trouve dans des documents parisiens dès la fin du XIIIe siècle[31], c'est là une particularité phonétique fort ancienne, mais qui a perdu beaucoup de terrain depuis un siècle. Les palatalisations qu'on signale encore de nos jours dans le français populaire parisien n'ont plus qu'un caractère sporadique (cf. Denise François, *op. cit.*, p. 285–287; Carton et al., *op. cit.*, p. 84).

En ce qui concerne les occlusives apicales et palatales, ce changement devait aller jusqu'à la confusion phonologique. Dans le cas de *tabatière* et de *ferblantier*, cette confusion s'est même introduite en français standard, profitant sans doute du fait que le *-c* final de *tabac* et de *fer-blanc* est muet.

Dans nos deux textes, ce sont curieusement toujours les graphèmes *t* et *d* qui sont remplacés par *qu* et *gu*, et jamais l'inverse. Dans *La pipe cassée*, on trouve ainsi, outre la forme *maquiere* 'matière' MG 9, une riche collection de jurons comportant le nom de Dieu: *saqueurgué* I 37, III 197, *saguergué* III 56; *morgué* I 43, IV 130; *monguieu, mon guieu* II 53, III 93, 179, IV 133; *milguieux* II 152, III 199; *pargué* III 104, IV 149. Par contre, Vadé écrit *diable* IV 70, 88, et non pas *guieble* comme l'auteur des *Conférences*.

L'existence des palatalisations est aussi signalée par l'utilisation du graphème *gn* à la place de *n*. De nouveau, on en trouve des exemples dans les deux textes, mais je me contente de citer ceux de *La pipe cassée: magniere* II 199, IV 131, *aumognier* III 135, *gniéce* IV 41, 47, 225, ainsi que *tu le magnes* III 175 et *se magner* 'se dépêcher' IV 48, verbe pronominal, qui provient de *manier*, et qui fait encore aujourd'hui partie du vocabulaire populaire[32].

2.2.2. La confusion -r-/-z- (-s-)

Dans les *Conférences*, on trouve fréquemment *-z- (-s-)* à la place de *-r- (Cuzé* I 15, *voiseman* I 18, *civieze* I 20, *Pazi* I 24, etc.). et un peu moins souvent *-r-* à la place de *-z- (-s-) (beroin* I 14, *à caure* I 27, etc.). Nisard (*op. cit.*, p. 208) pense que leur auteur a «outré à dessein un défaut qui [...] avait probablement des limites». En fait, cette particularité est inconnue dans des textes plus récents, notamment dans *La pipe cassée* de Vadé.

[30] Cf. surtout KARIN RINGENSON, *Etude sur la palatalisation de K devant une voyelle antérieure en français*, Paris 1922.

[31] Cf. KARL MICHAËLSSON, in: *VIII congresso internazionale di studi romanzi, Atti*, vol. II/1, Firenze 1959, p. 287–289.

[32] D'après RUPPRECHT ROHR, *Das Schicksal der betonten lateinischen Vokale in der Provincia Lugdunensis Tertia, der späteren Kirchenprovinz Tours*, Berlin 1963, p. 203–226, une autre palatalisation secondaire, celle du *l* postconsonantique, aurait également été connue autrefois dans la région parisienne. Je ne vois pourtant que les formes *piaist* V 168 et *piazait* VI 175 dans les *Agréables Conférences* qui pourraient attester ce phénomène. Dans la région parisienne, cette palatalisation ne devait pas dépasser le stade [ʎ], phonologiquement non pertinent.

Cela concorde avec le témoignage des grammairiens. Cette confusion est largement attestée au XVIe siècle, mais présentée comme un phénomène en régression dès 1620[33]. En Orléanais et en Berry, où le passage de *-r-* à *-z-* a subsisté jusqu'au XXe siècle[34], celui-ci n'avait pas de caractère régulier. A l'origine, il s'agissait sans doute plutôt du rapprochement de deux articulations que d'une véritable confusion de phonèmes.

Haudricourt et Juilland[35] ont donné une explication très plausible de ce changement, qui, en principe[36], n'affecte que le *-r-* faible en position intervocalique (qui peut devenir final après la chute du *e* muet). Il est en effet notoire que l'opposition *-rr-/-r-* a résisté plus longtemps que les autres oppositions de longueur consonantique. Tout en se conservant, cette opposition a pourtant pu se transphonologiser, c'est-à-dire qu'elle a pu se réaliser comme une opposition de timbre au lieu d'une opposition de longueur.

C'est ainsi que doivent s'expliquer les altérations fort diverses que subit le *-r-* dans les parlers gallo-romans. Son articulation n'a pas seulement pu se rapprocher de *[z]*, mais aussi de *[l]*, changement qui n'est pas tout à fait inconnu dans la région parisienne (cf. Rosset, *op. cit.*, p. 302–305). Dans d'autres dialectes *-r-* est devenu [ð] ou s'est même amuï.

2.2.3. Formes sans consonne intercalaire

On sait qu'en français standard, une consonne intercalaire s'est développée dans les séquences -N'R- > *-ndr-*, -L'R- > *-ldr-* et -M'L- > *-mbl-*, et que celle-ci manque dans les dialectes de l'Est et du Nord-Est du domaine d'oïl[37]. A vrai dire, cette consonne fait aussi très souvent défaut dans les *Conférences*, mais, quand on regarde de plus près, on voit qu'à l'exception de *vanredy* I 11, il s'agit exclusivement de formes verbales:

- de la famille de *tenir* et *venir: tanret* V 235; *revarront* IV 6, *revarra* IV 83, *varra* IV 86, 89, 92, *revarrait* 'reviendrait' V 244,
- du verbe *vouloir: voura* III 152, *vourais* I 152,
- du verbe *craindre: crainrais* III 53,

[33] Cf. THUROT, *op. cit.*, vol. II, p. 270–273. – Dans le français standard, cette évolution a pourtant laissé deux traces: les mos *bésicles* (a. fr. *bericle*) et surtout *chaise*, qui est un doublet populaire de *chaire* < CATHEDRA.

[34] Cf. surtout OSCAR BLOCH, «L'assibilation d'r dans les parlers gallo-romans», *RLiR* 3 (1927), 92–156. – A l'heure qu'il est, il ne doit pas subsister grand-chose de ce phénomène. En parcourant les deux volumes parus de l'*ALIFO*, je n'ai trouvé que la forme [mø, møz] 'mûr(e)' (carte 157) dans la région de Blois.

[35] ANDRÉ G. HAUDRICOURT/ ALPHONSE G. JUILLAND, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, The Hague – Paris ²1970, p. 66–68 et carte 6. – Cf. en outre CLIFFORD S. LEONARD, JR., «Strong /R/ and Weak /r/ in Gallo-Romance», *RomPhil.* 18 (1965), 296–299, et WÜEST, *op. cit.*, p. 258.

[36] Dans les *Conférences*, on trouve quelques formes qui ne se conforment pas à cette règle, mais qui, au fond, ne me font que douter davantage du sérieux de ces transcriptions: *appzanty* 'apprenti' II 137, *dozmy* 'dormir' II 140–152, *par taze* 'par terre, loc. adv.' V 163.

[37] Cf. en particulier GEROLD HILTY, «Les origines de la langue littéraire française», *VRom.* 32 (1973), 254–271, surtout p. 257–261, et WÜEST, *op. cit.*, p. 318–320.

- ainsi que l'infinitif *moure* II 183 pour *moudre,* qui se trouve dans l'introduction de la *Deuxième conférence* (II 24), passage qui est rédigé en français standard[38].

D'autres formes présentent par contre la consonne intercalaire: *faudret* II 50, *ensamble, ensembe* II 106, V 51, *semble* I 1, *samblan* II 118, *sambe* III 17, 51, etc., et *ressembe* III 64[39].

Je ne disposais pas de ce témoignage quand j'ai essayé de reconstruire (Wüest, *op. cit.,* p. 318–320) l'ancienne limite de la consonne intercalaire, mais j'étais alors arrivé à deux conclusions qui se trouvent maintenant confirmées:

1° Il ne faut pas tenir compte des formes verbales, où l'absence de la consonne intercalaire peut s'expliquer par les forces de l'analogie[40], et où l'*ALF* (1366 *viendraient,* 1418 *voudront,* 1419 *voudrais*) atteste effectivement l'absence de cette consonne dans les parlers du Centre et de l'Ouest. L'hypothèse d'une formation analogique est encore confirmée dans notre cas par l'existence d'une série d'infinitifs où le *-d-* interconsonantique manque, bien qu'il soit étymologique: *pranre* V 102, VI 25, *appranre, aprenre* V 227, VI 19, *attanre* V 134, *entenre* IV 89, *panre* IV 30 et *vanre* V 232.

2° La zone où *-nr-* n'est pas devenu *-ndr-* semble dépasser dans certains cas la zone où les autres consonnes intercalaires manquent. La forme *vanredy* qui apparaît dans notre texte doit être de ces formes-là, car on la retrouve aussi dans des textes orléanais jusqu'en 1605[41].

Le témoignage des *Conférences* ne doit donc pas nous amener à mettre en cause le tracé de la limite des consonnes intercalaires, qui passe à l'est de Paris. En même temps, il faut pourtant retenir la disparition d'une série importante de formes verbales analogiques.

2.2.4. Les consonnes finales

Le problème des consonnes finales a été étudié de façon très détaillée à propos des *Conférences* par Rosset, *op. cit.,* p. 224–287. De fait, on sait que beaucoup de consonnes en position finale absolue qui se prononcent aujourd'hui s'étaient amuïes et ont été rétablies d'après l'orthographe[42]. Comme l'auteur des *Conférences* s'efforce assez systématiquement de ne pas écrire les consonnes finales muettes, son témoignage est fort précieux. Il montre que toutes les consonnes finales étaient muettes dans la prononciation populaire du XVIIe siècle, à l'exception de *-r* précédé de *a.*

Malheureusement, Vadé ne connaît pas le même souci d'exactitude phonétique. Ce qui frappe surtout chez lui, c'est la fréquence des *fausses liaisons:*

[38] C'est pour la même raison que je laisserai de côté la forme *assemblée* II 20, 60.

[39] Dans *La pipe cassée,* je n'ai trouvé aucune forme où la consonne intercalaire manquerait.

[40] C'est par la même analogie que s'expliquent les passés simples *tinrent* et *vinrent* (a.fr. *tindrent* et *vindrent*).

[41] Cf. Carl Theodor Gossen, «Die Einheit der französischen Schriftsprache im XV. und XVI. Jahrhundert», *ZRPh.* 79 (1957), 437–459, surtout p. 452.

[42] Cf. Vladimir Buben, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne,* Bratislava 1935, p. 166ss.

Manon fezant d'la *z'*hupée
Comm' quand on *za* d'qoi
Dit, i m'faut un homme d'épée,
N'pensez plus *t'*a moi. (MG 21–24)

Evidemment, cet usage est nettement caricatural, mais je ne crois pas qu'il faille s'en tenir à ce commentaire-là. Ces fausses liaisons me font penser aux consonnes finales parasites qui se sont développées dans différents parlers français, et que Jacques Pignon[43] met justement en rapport avec le rétablissement de certaines consonnes finales en français standard. A mon avis, les fausses liaisons pourraient être un indice que ce phénomène commençait à déborder dès le XVIIIe siècle sur le langage populaire.

2.2.5. Les liquides postconsonantiques

Si le rétablissement des consonnes finales est devenu possible, c'est à cause de la chute du *e* muet, qui avait provoqué l'apparition d'une nouvelle série de mots se terminant par une consonne stable. Parmi ceux-ci se trouvaient aussi des mots qui se terminent par un groupe *consonne + liquide.* On sait pourtant que cette liquide n'est pas toujours réalisée de nos jours, avec cette petite nuance que la chute du *r* dans *quat(re), perd(re), romp(re),* etc., appartient au français familier, tandis que la chute du *l* dans *tab(le), capab(le),* etc., est déjà plus spécifiquement caractéristique de l'accent faubourien.

Malheureusement, le témoignage de nos textes des XVIIe et XVIIIe siècles est fort ambigu, car les liquides ne disparaissent que de façon sporadique. Ainsi trouve-t-on régulièrement dans les *Conférences nout* et *vout* (plus rarement *noute* et *voute*) pour 'notre' et 'votre', qui deviendront *note (not')* et *vote (vot')* chez Vadé. Les Mazarinades emploient en outre très fréquemment *guiebe* 'diable', mais, dans les autres mots, *r* et *l* sont le plus souvent conservés. N'oublions pas qu'il s'agit là de toute façon d'un changement assez récent, parce qu'il doit être postérieur à la chute du *e* muet.

2.3. La morphologie

2.3.1. Les pronoms personnels

Nous devrons parler beaucoup plus longuement des pronoms sujets que des pronoms objets, où la seule forme à signaler est *li* pour *lui* (cf. *La pipe cassée* II 158).

A la première personne, nos deux textes emploient *je* aussi bien pour le pluriel que pour le singulier (cf. Deloffre, *op. cit.,* p. 167 s.). Selon l'*ALF* (cartes 27, 91, 97, etc.), cette particularité est connue dans presque tout le domaine d'oïl, sauf dans quelques régions

[43] JACQUES PIGNON, *L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres),* Paris 1960, p. 471–481.

périphériques. Elle est même attestée dans les points d'enquête les plus proches de Paris (à la seule exception du point 227, aujourd'hui situé dans les Yvelines). Cependant, *je* pour *nous* devait être à l'époque de l'enquête de l'*ALF* une forme essentiellement campagnarde, qui ne s'employait déjà plus dans la capitale[44]. Dans ses *Exercices de style,* Raymond Queneau ne l'utilise que dans le texte intitulé *Paysan:* «J'avions pas de ptits bouts de papiers avec un numéro dssus, mais jsommes tout dmême monté dans steu carriole...»

Deux autres formes de nos textes sont en revanche courantes de nos jours dans le français familier[45]: *t'* devant voyelle à la place de *tu,* et *i (y)* devant consonne à la place de *il* (cf. Deloffre, *op. cit.,* p. 165). Cette dernière forme, attestée dès le XIIIe siècle (cf. Pope, *op. cit.,* § 841), s'explique évidemment par la chute des consonnes finales.

Au féminin de la troisième personne, nos textes emploient régulièrement le pronom *alle (all, al),* où l'on observe de nouveau le changement *a* < *e.* Cette forme survit dans le français populaire, où l'on connaît aussi une alternance *a: alle* et *e: elle,* qui s'est formée par analogie avec l'alternance *i: il.* Les formes abrégées du féminin sont inconnues dans *La pipe cassée,* et le fait que *al* se réduit à *a* devant *l* dans les *Conférences* n'est guère pertinent non plus. Il y a pourtant un exemple unique où *a* s'emploie devant une consonne autre que *l: y vire qua fezet la defficible* V 143.

2.3.2. Les démonstratifs

Nos deux textes connaissent comme unique forme de l'adjectif démonstratif féminin singulier *ste* (avec ses variantes graphiques), qu'on retrouve de nos jours dans le français populaire. Par contre, le français d'aujourd'hui ignore complètement les pronoms démonstratifs qui remontent au type ECCE ISTE, et qu'utilise encore Vadé: *s'talla* II 198, *s't'ici* IV 57 (cf. Deloffre, *op. cit.,* p. 163s.).

2.3.3. Les possessifs

Les *Conférences* présentent régulièrement au masculin les formes picards *m'n, t'n* et *s'n* (cf. Deloffre, *op. cit.,* p. 164s.), ce qui semble plutôt exceptionnel dans les textes en «patois de Paris». Il est vrai que les deux paysans sont originaires de St-Ouen et de

[44] HENRI BAUCHE, *Le langage populaire.* Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris avec tous les termes d'argot usuel, Paris 1920, ignore l'usage du *je* au pluriel.

[45] Selon l'usage établi, on range sous la rubrique «français familier» les formes communément employées dans le français parlé, mais non conformes à la norme du français écrit. Comme nous le verrons plus loin, le «français populaire» fait par contre partie du français «non conventionnel». Notons que la différence est bien réelle. Le principal informateur de DENISE FRANÇOIS, *op. cit.,* p. 613s., 642s., 644–648, emploie ainsi régulièrement les variantes familières *t'* pour *tu,* et *i* pour *il,* mais ne fait qu'un usage sporadique des variantes populaires *alle, a, e* à côté de *elle,* ainsi que du démonstratif féminin *ste* à côté de *cette.*

Montmorency, paroisses situées dans la banlieue Nord, limitrophe du domaine picard[46].

2.3.4. Les formes accentuées de la 3e personne du pluriel

J'ai déjà parlé dans l'introduction de ces formes fort anciennes et aujourd'hui inconnues dans la région parisienne. Il suffit donc d'ajouter quelques remarques en ce qui concerne nos deux textes.

La pipe cassée n'atteste que la terminaison *-ont: arrivont* I 49, *mangeont* I 54, *devenont* II 159 et *soyont* IV 54[47]. Par contre, l'auteur des *Conférences* utilise au présent pêle-mêle *-on* et *-an,* ainsi que *-ien(t)* à l'imparfait et au conditionnel (cf. Deloffre, *op. cit.,* p. 170s.). La réplique suivante, tirée de *la Première Conférence* (lignes 12 à 17), et qui contient en outre un subjonctif présent en *-ion,* peut servir d'illustration. Il y est question des troupes de Condé et d'Erlach qui ont envahi les campagnes autour de Paris:

> Je m'atten que son dé Mahomitan; quer ardé y se bout*on* à table san dire Benedicité, é beuv*an* tou dan un ange queme dé couchon; y lar*ient* bon beroin dalé au Caticheume à Maistre Jan nout Cuzé, quer y ne sçav*an* pas leu Patinoutre en Françoy; je ne sçay quest leu maistre, mai y n'est guiere ban morigené, quer il endure qu'il embroch*ion* à sa berbe dé fille toute vive.
>
> 'Je «m'attends» que ce sont des Mahométans; car, voyez-vous, ils se mettent à table sans dire *benedicite,* et ils boivent tous dans une auge comme des cochons; ils auraient bien besoin d'aller au catéchisme de maître Jean, notre curé, car ils ne savent pas leur patrenôtre en français; je ne sais ce qu'est leur maître[48], mais il n'est guère de bonnes mœurs, car il endure qu'ils «embrochent à sa barbe» des filles toutes vives.'

2.3.5. Les formes analogiques du passé simple

Il faut s'attendre à ce qu'on trouve des formes analogiques dans nos textes. En effet, les formes analogiques se forment par un processus de *surgénéralisation* de règles. C'est par la substitution d'une régularité à une irrégularité que s'explique par exemple le singulier analogique *ieu* à la place de 'oeil' dans les *Conférences* II 153, III 97, etc. A vrai dire, la surgénéralisation de règles est un processus qu'on observe surtout dans le langage enfantin, mais, si les forces de coercition sociale ne sont pas assez fortes, les formes analogiques peuvent se conserver dans le langage des adultes[49].

[46] Les *Conférences* contiennent d'ailleurs encore quelques picardismes de plus, notamment *ecappé* III 17 et *cap(p)iau* III 58, 164, etc.

[47] J'aimerais croire que *gagnent* MG 71 est dû à une mégarde.

[48] Deloffre, *op. cit.,* p. 38 N 18, note à propos de ce passage: «Plutôt 'je ne sais ce qu'est leur maître' que 'je ne sais qui est leur maître.» En vérité, il arrive que nos textes utilisent, conformément à une particularité qui a survécu dans le français populaire (cf. surtout Bauche, *op. cit.,* p. 104), *que* à la place de *qui;* cf. *La pipe cassée* I 55: *Eh ma fille qu'est à nourice!* Il y a pourtant peu d'exemples vraiment sûrs.

[49] C'est la thèse que je défends dans mon article *Sprachwandel und Spracherwerb, ZFSL* 86 (1976), 97–115.

Dans notre cas, les analogies sont particulièrement fréquentes au passé simple (et à l'imparfait du subjonctif), où l'on assiste à la surextension des formes en *-a* et surtout en *-i* (cf. Deloffre, *op. cit.*, p. 172–174). Clément Marot s'en était déjà moqué dans une épigramme (citée par Nisard, *op. cit.*, p. 221):

Collin s'en *allit* au Lendit,
Où n'*achetit*, ni ne vendit,
Mais seulement, à ce qu'on dit,
Dérobit une jument noire.
La raison qu'on ne le *penda*
Fust que soubdain il *réponda*
Que jamais autre il n'*entenda*,
Sinon que de la mener boire.

Henri Bauche (*op. cit.*, p. 120) a pu encore enregistrer au début de ce siècle les derniers restes de ces formes analogiques, avant que le passé simple ne disparaisse définitivement du français parlé.

Je ne crois pourtant pas que le déclin de ce temps remonte très haut. On pourrait être tenté de le croire quand on constate par exemple que, dans les parties poissardes de *La pipe cassée*, il n'y a qu'un seul passé simple, d'ailleurs analogique, *tumbit* 'tomba' MG 62. Mais il suffit de feuilleter les *Lettres de la Grenouillère* du même auteur pour en trouver un grand nombre.

En effet, la fréquence du passé simple varie très fortement en fonction du type de texte auquel on a affaire[50]. Selon la théorie d'Emile Benveniste[51], il y a lieu de distinguer deux modes fondamentaux de l'énonciation, dont l'un, le *discours*, se distingue justement de l'autre, le *récit*, par l'absence du passé simple. De l'inexistence du passé simple dans un certain type de texte, il ne faut donc jamais conclure à son inexistence au niveau du système.

3. L'ancien dialecte de Paris et le français parlé d'aujourd'hui

3.1. Français avancé ou français archaïque?

Avant de passer à l'interprétation historique de nos matériaux, il ne sera pas inutile de dire un mot d'une discussion qui a eu lieu récemment entre romanistes allemands.

[50] Cela ressort notamment de deux études récentes qui étudient la fréquence du passé simple dans le français journalistique à l'aide d'une typologie des textes: CHRISTIAN HERZOG, *Le passé simple dans les journaux du XXe siècle*, Berne 1981 (*Romanica Helvetica* 96), et DORLE SCHRÖDER, *LE MONDE – Versuch einer texttypologischen und syntaktischen Monographie*, Frankfurt/M. 1984.

[51] Cf. surtout EMILE BENVENISTE, *Les relations de temps dans le verbe français*, in: E. B., *Problèmes de linguistique générale*, Paris 1966, chap. XIX (p. 237–250). – On peut également consulter la belle synthèse de DOMINIQUE MAINGUENEAU, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris 1981, surtout p. 54ss.

Cette discussion a été lancée par un article d'ailleurs fort bien documenté de Hans Dieter Bork[52], qui montre que beaucoup de traits de ce que Raymond Queneau appelle le «néo-français» sont en vérité des archaïsmes. Il en conclut à une «Beständigkeit der gesprochenen Sprache (in Frankreich)» (p. 37).

Bork appuie en partie sa démonstration sur l'étude de Nisard (*op. cit.,*), car on trouve effectivement certains traits du français parlé d'aujourd'hui déjà dans les textes en «patois de Paris». Cependant, ces textes ignorent aussi un grand nombre de phénomènes du français parlé d'aujourd'hui. Reste évidemment à savoir jusqu'à quel point on peut s'y fier. Si leurs auteurs utilisent tout simplement la forme conventionnelle à la place d'une forme non conventionnelle, il est prudent de ne rien en conclure, car ils auraient pu se laisser influencer par la norme. Seulement si l'on trouve à la place de la forme non conventionnelle moderne une autre forme non conventionnelle, aujourd'hui disparue, il est manifeste qu'ils ne se sont pas laissés influencer par la norme, et il n'y a plus lieu de suspecter leur témoignage[53]. Voyons donc ce qu'il en est.

3.1.1. La phonétique

En ce qui concerne la phonétique, je pourrai être bref. Je pense que ce que Denise François a dit de la prononciation de son informateur principal peut se dire de façon générale de la phonétique du français parlé dans la région parisienne, c'est-à-dire qu'elle est «un mélange assez original de traits conservateurs et, consistant tous en abandons d'oppositions, de traits novateurs» (*op. cit.,* p. 273).

[52] HANS DIETER BORK, *«Néo-français* = français avancé? Zur Sprache Raymond Queneaus», *RF* 87 (1975), 1-40. - Dans la discussion, plusieurs auteurs sont intervenus en faveur des thèses de BORK: KLAUS HUNNIUS, «Archaische Züge des langage populaire», *ZFSL* 85 (1975), 145-161; HARRI MEIER, *Über Sprachschichten und Sprachwandel im modernen Französisch, RF* 89 (1977), 357-381; ARTUR GREIVE, «Zur Linguistik des gesprochenen Französisch», *ASNS* 215 (1978), 33-48; GEORG STEINMEYER, *Historische Aspekte des français avancé,* Genève 1979 (*Kölner Romanistische Arbeiten* N. F. 5); KLAUS HUNNIUS, *«Mais des idées, ça, on en a, nous, en France».* Bilanz und Perspektiven der Diskussion über das Personalpronomen *on* im gesprochenen Französisch, *ASNS* 218 (1981), 76-89. Le point de vue adverse a été essentiellement défendu par FRANZ JOSEF HAUSMANN, «Gesprochenes und geschriebenes Französisch», *RJ* 26 (1975), 19-45, surtout p. 43/44, et «Wie alt ist das gesprochene Französisch? Dargestellt speziell am Übergang von *j'allons* zu *on y va», RF* 91 (1979), 431-444. - Cf. aussi les contributions de GERHARD ERNST, CHRISTIAN SCHMITT et FRANZ JOSEF HAUSMANN dans le volume intitulé *Zur Geschichte des gesprochenen Französisch und zur Sprachlenkung im Gegenwartsfranzösischen.* Beiträge des Saarbrücker Romanistentags 1979, hg. von HELMUT STIMM, Wiesbaden 1980 (*ZFSL, Beiheft* 6).

[53] C'est le principe méthodique de HAUSMANN, *op. cit.* (1979). - CHRISTIANE MARCHELLO-NIZIA, *Dire le vrai:* l'adverbe «si» en français médiéval: essai de linguistique historique, Genève 1985, vient de formuler un principe semblable pour la linguistique historique en général: «... s'il existe une construction B à laquelle on peut attribuer le statut de paraphrase de A et qui se rencontre en lieu et place de A absente, on peut faire l'hypothèse que la construction A était impossible ou archaïque (p. 4).»

Quant à ces oppositions phonologiques menacées, je pense qu'on en a déjà tant débattu que je pourrai m'abstenir d'en reparler[54].

3.1.2. La morphologie

En morphologie, il y a quatre phénomènes qui doivent nous occuper, mais pour l'un d'eux, la survivance du passé simple, je pourrai me contenter de renvoyer à ce que j'en ai déjà dit (2.3.5.). Ajoutons seulement que ce qui me fait croire à une survivance prolongée de ce temps, c'est - conformément au principe méthodique énoncé plus haut - l'existence de formes analogiques qu'ignore la langue écrite.

3.1.2.1. on = nous

Comme Franz Josef Hausmann l'a montré dans son article de 1979 *(op. cit.),* l'emploi de *on* pour *nous* ne peut être ancien à Paris, parce que sa place dans le système était autrefois occupée par une autre forme non conventionnelle, le *je* du pluriel, régulièrement employé dans nos textes (cf. 2.2.1.).

D'ailleurs, si Vadé utilise déjà *on* comme indéfini, ce n'est pourtant pas cela la forme autochtone du dialecte parisien. D'après le témoignage des *Conférences,* celle-ci était *nan,* plus rarement *an (en)* ou *l'an (len),* formes qui attestent des stades d'évolution intermédiaire entre *on* et *nan* (cf. Deloffre, *op. cit.,* p. 166).

3.1.2.2. La négation

Dans le français parlé d'aujourd'hui, le *ne* s'omet le plus souvent, tout particulièrement dans les tournures impersonnelles *c'est pas* et *(il) y a pas*[55]. Quant à l'ancienneté de cet état, les avis sont très partagés[56]. Il semble pourtant que, pendant longtemps, le *ne* ne s'omettait que dans certains types de phrases, surtout dans les phrases interrogatives, où cette omission est même tolérée dans les textes littéraires. Quant à nos deux ouvrages, les *Conférences* emploient régulièrement la négation bipartite, même dans les phrases interrogatives (cf. Deloffre, *op. cit.,* p. 177). Dans *La pipe cassée,* par contre, le *ne* est omis trois fois, mais exclusivement dans des phrases interrogatives[57]:

[54] Cf. surtout la très belle synthèse de HENRIETTE WALTER, *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain,* Paris 1976.

[55] Cf. en particulier JOACHIM STURM, *Morpho-syntaktische Untersuchungen zur «phrase négative» im gesprochenen Französisch.* Die Negation mit und ohne NE, Frankfurt/M. - Bern 1981, surtout p. 106ss.

[56] On cite des cas d'omission de *ne* en dehors de la phrase interrogative dans les chansons populaires de la Renaissance (cf. STURM, *op. cit.,* p. 14) et dans le *Journal sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII* de Jean Héroard (1605-1610) (cf. GERHARD ERNST, «Prolegomena zu einer Geschichte des gesprochenen Französisch», in: STIMM, *op. cit.,* p. 1-14, surtout p. 4; une étude plus approfondie du même auteur vient de paraître comme *Beiheft ZRPh.* 204). Par contre, JACQUES POHL («L'omission du NE dans le français contemporain», *Le français dans le monde* 111 [1975], 17-23) écrit: «Nous avons certaines raisons de penser que c'est entre 1820 et 1850 que la langue parlée a commencée à différer de la langue écrite par une assez brusque montée des omissions (p. 22)».

[57] Si STEINMEYER, *op. cit.,* p. 238, écrit: «Vadé, der die Pariser Vulgärsprache zu reproduzieren versucht, verwendet die reduzierte Negation ständig», il doit avoir lu Vadé d'un œil distrait.

Semble t'y pas qu'on vous ressemble? (IV 63)
Nous y vla-t'-il pas? (IV 133)
As-tu pas peur qu'pendant s'temps-là
On n'mange ton manger que vla. (IV 153/54)

Au fond, la chute du *ne* est le type même du changement indatable, parce que graduel. Même de nos jours, sa chute n'est totale dans aucun registre, et il n'est pas invraisemblable que sa conservation ait été plus fréquente au XVIIIe siècle qu'aujourd'hui.

3.1.2.3. L'interrogation

En ce qui concerne l'interrogation, on ne saurait par contre être assez prudent, car nos textes ne connaissent pratiquement qu'un seul type d'interrogation, l'inversion, ce qui est évidemment le type le plus littéraire. Même la périphrase avec *est-ce que* est très rare (cf. Deloffre, *op. cit.*, p. 176). Les seuls formes non conventionnelles sont les types *c'est-il* (cf. *La pipe cassée* III 83 et IV 226) et *voilà-t-il* (*La pipe cassée* IV 133).

3.1.3. La syntaxe

Si j'ai omis jusqu'à présent de parler de la syntaxe, c'est que le témoignage de nos deux textes paraît là aussi fort douteux. Théodore Rosset, à propos des *Conférences,* est catégorique: «Dans la syntaxe on ne rencontre pas une seule tournure originale (*op. cit.*, p. 6)». En vérité, la syntaxe des textes en «patois de Paris» est une syntaxe de la langue écrite. Rien n'est plus significatif à cet égard que l'absence quasi totale des «signes de balisage» (*eh bien, alors, et puis,* etc.), qui émaillent d'ordinaire le discours parlé[58], et que Christian Schmitt[59] a déjà trouvés en grand nombre dans un manuel de conversation du début du XVIIe siècle.

Quant à *La pipe cassée,* le seul trait de syntaxe populaire qu'elle montre de façon presque régulière[60], c'est l'omission du *i(l)* impersonnel devant *y avoir* (MG 29, 45, 84) et *falloir* (MG 56, III 122, 214, IV 55, mais avec *i(l):* MG 23, 79). Comme cette omission de *i(l)* est conforme à la syntaxe de l'ancien français, cet usage a toutes les apparences d'un archaïsme[61]. Il est d'autant plus étonnant que l'auteur des *Conférences* n'omette presque jamais le *(i)l* dans ces tournures (cf. Deloffre, *op. cit.*, p. 175). Mais cela ne fait que me confirmer dans mon opinion que la syntaxe de ce texte n'est pas celle de l'ancien dialecte de Paris.

[58] Rappelons que l'étude essentielle sur le sujet est celle de ELISABETH GÜLICH, *Makrosyntax der Gliederungsmerkmale im gesprochenen Französisch,* München 1970.

[59] CHRISTIAN SCHMITT, «Gesprochenes Französisch um 1600» in: STIMM, *op. cit.*, p. 15–32, surtout p. 31.

[60] On y trouve en outre la confusion de *que* avec *qui,* déjà mentionnée dans la N 48, ainsi qu'un bel exemple d'un *datif éthique,* suivi d'un datif de pertinence:

Et bravement vous lui détache
Un coup de poing sur la moustache. (I 39/40)

Malheureusement, cet exemple se trouve dans le récit, qui n'est pas rédigé en style poissard.

[61] Cf. KNUD TOGEBY, *Précis historique de grammaire française,* Copenhague 1974, p. 108.

3.1.4. Conclusion

Avec toute la prudence qui s'impose, on peut conclure de l'étude de nos textes que certains traits du français parlé d'aujourd'hui sont en vérité des innovations assez récentes. J'avoue que le contraire m'étonnerait. Mais c'est pour une tout autre raison que la thèse de Bork concernant la «continuité du français parlé» me semble foncièrement erronnée. En effet, comment peut-on parler d'une «continuité de la langue parlée» si l'on pense que l'immense majorité de la population française était encore essentiellement dialectophone, il y a quelques générations? Que le français parlé soit empreint d'archaïsmes ne change rien au fait que, pour la plupart des Français, ce n'est pas la langue de leurs ancêtres. Sur ce plan-là, il y a discontinuité, et cela même dans la région parisienne.

3.2. Continuité et discontinuité de la langue parlée

Dans son livre sur *Les origines de la prononciation moderne,* Théodore Rosset conclut à juste titre que des deux prononciations parisiennes en place au XVIIe siècle, celle du peuple et celle des grammairiens, c'est finalement celle des grammairiens qui s'est imposée: «Une prononciation faite pour un petit monde fermé est devenue la prononciation de tout un peuple et a supplanté la prononciation populaire (*op. cit.,* p. 375)».

A mon avis, ce dernier jugement est tout de même trop absolu. Une série de particularités phonétiques et morphologiques de l'ancien dialecte de Paris ont en effet survécu. Le cas de l'ancienne diphtongue *oi,* où la prononciation populaire a fini par devenir la norme (cf. 2.1.2.), est certes un cas unique, mais plusieurs traits de l'ancien dialecte de Paris se retrouvent aujourd'hui dans les registres familier et populaire. Les variantes *t'* pour *tu* et *i* pour *il* sont largement répandues dans la langue parlée (cf. 2.3.1.), de même que la chute du */r/* final après consonne (cf. 2.2.5.). D'autres particularités sont moins générales et plus nettement marquées comme populaires, notamment *alle* pour *elle* (cf. 2.3.1.) ou *ste* pour *cette* (cf. 2.3.2.), tandis que la confusion A/E (2.1.1.) et les palatalisations secondaires (2.2.1.) sont en régression et paraissent menacées à l'intérieur même du registre populaire.

En conclusion, c'est bien le registre dit populaire qui conserve le plus grand nombre de traits de l'ancien dialecte de Paris, mais même dans ce cas, il n'y a pas de véritable continuité, car la liste des traits de l'ancien dialecte de Paris qui ne survivent dans aucun registre, ou dont il subsiste de justesse quelques formes lexicalisées, est encore plus longue. Un certain nombre de ces traits ne sont déjà plus présents dans la littérature poissarde du XVIIe siècle, de sorte que leur disparition pourrait bien être antérieure à cette époque. Citons:

- l'«ouïsme» (2.1),
- *-ian* à la place de -ien (2.1.3.),
- le rapprochement des articulations de /r/ et /z/ (2.2.2.),

- les formes verbales sans consonne intercalaire (2.2.3.), et
- la chute de certaines consonnes finales aujourd'hui prononcées (2.2.4.).

Selon la même source, les traits suivants étaient par contre encore conservés au XVIIIe siècle:

- [yo] pour *eau* (2.1.4.),
- *je* comme pronom de la 1e personne du pluriel (2.3.1.),
- les pronoms démonstratifs du type ECCE ISTE (2.3.2.),
- les 3e personnes du pluriel accentuées sur la finale (2.3.4.), et
- les formes analogiques du passé simple (2.3.5.).

4. Le «patois de Paris» et l'histoire du français

Voici donc les faits. A proprement parler, ils ne sont pas nouveaux, mais ils sont néanmoins restés peu connus. Parce que toutes les histoires de la langue dont on dispose sont à peu près exclusivement des histoires du français écrit, elles traitent la littérature poissarde comme un phénomène marginal, si elles en traitent. Du point de vue littéraire, cela n'est pas faux, mais l'essentiel, c'est que cette littérature est écrite dans un langage, dont elle est, avec les Mazarinades du XVIIe siècle, l'unique témoignage direct. Dans la perspective d'une sociolinguistique rétrospective du français, ce qui me semble une autre conception légitime de l'histoire de la langue, nos textes sont en réalité du plus haut intérêt. C'est ce que j'aimerais montrer rapidement dans les lignes qui suivent.

4.1. Français écrit et français parlé

Interrogeons-nous d'abord sur l'ancienneté des traits qui caractérisent le «patois de Paris». On constatera alors que les 3e personnes du pluriel accentuées sur la finale sont attestées dès le XIIe siècle, tandis que le changement *eau* > *iau* et l'évolution discordante de la diphtongue notée *oi* remontent au moins jusqu'au XIIIe siècle. On peut donc conclure que l'opposition entre langue écrite et langue parlée est apparue à l'époque même où le français a commencé à se doter d'une tradition écrite.

Ce fait est incompatible avec la conception encore fort répandue[62], selon laquelle Malherbe, Vaugelas et les autres grammairiens du XVIIe siècle seraient responsables du fait que l'on n'écrit pas comme on parle. En vérité, on n'a probablement jamais écrit comme on parle. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse pas réaliser oralement un texte écrit, ou fixer par écrit un texte parlé. Mais, comme Ludwig Söll l'a montré[63], la dicho-

[62] Cette conception est même illustrée par un croquis dans le livre de BODO MÜLLER, *Das Französische der Gegenwart.* Varietäten - Strukturen - Tendenzen, Heidelberg 1975, p. 195.

[63] LUDWIG SÖLL, *Gesprochenes und geschriebenes Französisch,* 2. Auflage, bearbeitet von FRANZ JOSEF HAUSMANN, Berlin 1980, p. 11ss.

tomie entre l'écrit et le parlé ne correspond qu'en partie à celle entre le code graphique et le code phonique. Il y a en vérité une opposition fonctionnelle qui sous-tend l'opposition entre l'écrit et le parlé: c'est celle entre la langue châtiée et la langue spontanée, et ces deux manifestations de la langue resteront, par la force des choses, irréductibles l'une à l'autre.

Quant aux imitations littéraires de la langue parlée, elles ont évidemment un statut fort ambigu. Les deux textes que nous venons d'étudier peuvent nous servir d'illustration. Nous avons vu que les deux auteurs, tout en notant les particularités phonétiques et morphologiques du dialecte parisien avec une certaine fidélité, reculent devant une reproduction exacte de la syntaxe et recourent à celle du français écrit. En réalité, on sait que la syntaxe de la production orale spontanée est nécessairement imparfaite, que les faux départs, les anacoluthes, les phrases inachevées y abondent. Il ne peut donc être question de la conserver telle quelle dans une production écrite, même si des dosages plus subtils que ceux de nos deux auteurs sont possibles. On sait d'ailleurs que la littérature patoise, à laquelle appartiennent les écrits en «patois de Paris», a une préférence marquée pour le vers, ce qui est la forme la plus éloignée du langage parlé. Il y a là comme une volonté de surcompenser les imperfections syntaxiques du langage parlé.

A mon avis, l'irréductibilité foncière de l'écrit et du parlé explique aussi pourquoi l'uniformisation linguistique, fort avancée en France sur le plan géographique, n'ait pas mené en même temps à une uniformisation des registres. Le langage des marquises et des marquis de Versailles, qui «parlaient Vaugelas», est sans doute un parler particulièrement raffiné, mais c'est justement pour cette raison qu'il ne saurait convenir à toutes les situations.

Dans ces conditions, je ne m'étonne pas que l'opposition entre l'écrit et le parlé remonte en quelque sorte aux origines mêmes de la tradition écrite du français, et cela aussi dans la région parisienne, dont le dialecte apparaît incontestablement dès le début comme le dialecte directeur. Il est vrai que la différence devait être relativement modeste à l'origine, et qu'elle s'est renforcée par la suite. De toute évidence, le français écrit n'a pas évolué au même rythme que les dialectes parlés, et ce sont bien plutôt les dialectes qui ont été le moteur de l'évolution durant les premiers siècles. C'est là aussi l'opinion de Théodore Rosset: «Le patois des *Conférences* est sans doute d'une phonétique plus avancée que ne l'était la langue ordinaire des Parisiens à la même époque (*op. cit.*, p. 373)».

Ce qui change avec l'intervention massive des grammairiens au XVIIe siècle, ce n'est pas seulement que le français écrit devient alors presque impénétrable aux innovations de la langue parlée, mais surtout que l'initiative passe en quelque sorte dans l'autre camp. Les «épurations» que subit alors le français écrit font aussi des «victimes» parmi les archaïsmes, de sorte que le français parlé peut apparaître aujourd'hui comme plus archaïque à certains égards que le français écrit. Il ne s'agit donc pas de nier l'importance de l'œuvre des grammairiens du XVIIe siècle, mais elle n'est pas forcément cet événement majeur qu'on en fait d'ordinaire. Pour moi, son importance est sensible-

ment inférieure à celle de la campagne d'alphabétisation de masse qui débute vers la même époque[64], et qui est largement responsable du fait que c'est le français d'un petit monde fermé qui a fini par devenir la langue nationale au détriment de tous les dialectes et de toutes les langues régionales.

4.2. Un français régional de l'Ile-de-France?

Manifestement, l'ancien dialecte de Paris et de sa banlieue a été la première victime de ce processus d'unification linguistique, car sa régression était déjà très largement entamée au moment de la Révolution, époque où la politique d'unification s'est radicalisée. Comme nous l'avons vu, le français dit populaire a pourtant conservé un nombre relativement important de formes et de mots de l'ancien dialecte de Paris. Or, une variété du français où subsistent certains traits d'un ancien dialecte, c'est ce qu'on appelle d'ordinaire un français régional. Le français populaire serait-il donc le français régional de l'Ile-de-France?

J'avoue que cette définition ne me déplaît pas, mais je suis conscient du fait qu'elle a besoin d'être nuancée à plusieurs égards. D'abord, la situation linguistique se présentait sans doute d'une façon un peu différente dans l'Ile-de-France et dans des régions plus éloignées de la capitale. A Paris, les deux parlers en présence n'étaient au fond que des variétés assez ressemblantes d'une même langue, et il ne devait pas y avoir de cloison étanche entre ces deux variétés. Il me semble significatif à cet égard que le style poissard de Vadé est déjà un peu plus proche du français standard que ne l'était encore le langage des *Conférences*. Il faut aussi mentionner que la bibliographie du livre de Nisard (*op. cit.*, p. 437–449) contient, outre une liste d'*Ouvrages écrits intégralement ou en grande partie en patois parisien,* une autre liste, encore plus longue, d'*Ouvrages écrits en français commun, avec nombre de passages, de mots, de locutions et de tours en patois parisien.*

Il me paraît donc assez vraisemblable que, sous l'ancien régime, la situation linguistique de l'Ile-de-France était celle d'un *continuum linguistique*[65], où l'*acrolecte,* le français des grammairiens, n'était pas nettement séparé du *basilecte,* le véritable «patois de Paris», qui a été progressivement éliminé, tandis que le *mésolecte,* intermédiaire entre les deux, a survécu comme français populaire. Mais tout cela n'est qu'une précision, et ne met pas en cause la thèse selon laquelle le français populaire serait quelque chose comme un français régional de l'Ile-de-France.

[64] Cf. surtout l'excellente synthèse de FRANÇOIS FURET/JACQUES OZOUF, *Lire et écrire.* L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry, 2 vol., Paris 1977.

[65] Le concept de continuum fut introduit par JOHN REINECKE et AIKO TOKIMASA à propos du cas de Hawaï (cf. ANDRÉE TABOURET-KELLER, *La linguistique* 18 [1982], 20), mais il semble que ce soit surtout DAVID DECAMP («Toward a Generative Analysis of a Post-Creole Continuum» in: DELL HYMES [éd.], *Pidginization and creolisation of languages,* Cambridge 1971, p. 349–370) qui l'a popularisé. – Notons que JACQUES CHAURAND (*Les parlers de la Thiérache et du Laonnais,* Paris 1968) décrit pour une région proche de Paris une situation de continuum linguistique, mais sans employer le terme.

L'auteur de l'unique véritable enquête sur le français populaire, Henri Bauche[66], définit effectivement celui-ci comme le «français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris». Il paraît bien qu'à son époque, on pouvait encore envisager le français populaire comme un sociolecte bien délimité. Mais, si l'enquête de Bauche n'a jamais été refaite depuis 65 ans, c'est au moins en partie parce qu'il serait bien difficile de la refaire aujourd'hui, où le statut du français populaire est devenu très flou. Par ailleurs, Bauche incorpore déjà dans le vocabulaire du français populaire ce qu'il appelle l'«argot usuel». Vers la même époque, Lazare Sainéan a, lui aussi, constaté ce rapprochement entre l'argot et le français populaire, qu'il appelait, conformément à un usage aujourd'hui abandonné, le «bas-langage»:

> L'argot et le bas-langage ont désigné jusque vers le milieu du XIXe siècle deux catégories linguistiques foncièrement distinctes, le jargon des malfaiteurs et le parler vulgaire. [...] Ce n'est que de nos jours et grâce à des raisons d'ordre social, que ces deux langages se sont rapprochés et à peu près fondus en un unique idiome: l'argot parisien[67].

Mais cette dernière appellation ne convient pas non plus à la situation actuelle. Récemment, Jacques Cellard et Alain Rey[68] ont eu l'idée heureuse de rebaptiser ce langage le français *non conventionnel.* En fait, le français populaire et argotique n'est plus une affaire typiquement parisienne. Le français non conventionnel est aujourd'hui compris même dans les provinces les plus excentriques, encore que, jusqu'à présent, il ne soit utilisé activement que par la jeune génération[69]. Convenons que l'ancien dialecte de Paris a subi un destin bien étrange.

Zurich *Jakob Wüest*

[66] *Op. cit.*, page du titre. – Le seul livre plus récent sur le sujet (PIERRE GUIRAUD, *Le français populaire,* Paris 1965) repose sur une documentation essentiellement livresque. Quant au livre de HENRI FREI (*La grammaire des fautes,* Paris 1929), il a le défaut d'utiliser un corpus hétéroclite.

[67] LAZARE SAINÉAN, *Le langage parisien au XIXe siècle,* Paris 1920, p. 482s.

[68] JACQUES CELLARD/ALAIN REY, *Dictionnaire du français non conventionnel,* Paris 1980.

[69] Cf. JUDITH KELLER/MYRIAM RUSSO, «Connaissance du lexique régional et populaire», in: ANDRES M. KRISTOL/JAKOB TH. WÜEST (éds.), *Drin de tot.* Travaux de sociolinguistique et de dialectologie béarnaises, Berne 1985, p. 185-205, surtout p. 199ss.